

## Aromathérapie 1<sup>er</sup> semestre 2021

Planning des formations d'aromathérapie appliquée à l'officine

Lieux	2021	Thèmes
JANVIER		
Visioconférence	11-12	Aromathérapie appliquée à l'officine, 1 <sup>ère</sup> partie
Visioconférence	18-19	Huiles essentielles, cas de comptoir
Visioconférence	21-22	Aromathérapie vétérinaire appliquée à l'officine
Visioconférence	25-26	Huiles essentielles, cas de comptoir, dermatologie & cosmétique
FEVRIER		
Visioconférence	01-02	Aromathérapie appliquée à l'officine, 2 <sup>ème</sup> partie
Visioconférence	04-05	Aromathérapie vétérinaire appliquée à l'officine
Visioconférence	08-09	Aromathérapie appliquée à l'officine, 1 <sup>ère</sup> partie
Visioconférence	22-23	Huiles essentielles, cas de comptoir
MARS		
Visioconférence	01-02	Aromathérapie appliquée à l'officine, 1 <sup>ère</sup> partie
Visioconférence	22-23	Huiles essentielles, cas de comptoir
Visioconférence	25-26	Aromathérapie vétérinaire appliquée à l'officine
Visioconférence	29-30	Huiles essentielles, cas de comptoir, dermatologie & cosmétique
AVRIL		
Visioconférence	08-09	Aromathérapie vétérinaire appliquée à l'officine
Visioconférence	12-13	Aromathérapie appliquée à l'officine, 1 <sup>ère</sup> partie
Visioconférence	15-16	Huiles essentielles, cas de comptoir, dermatologie & cosmétique
Visioconférence	19-20	Huiles essentielles, cas de comptoir
MAI		
Visioconférence	06-07	Aromathérapie vétérinaire appliquée à l'officine
Visioconférence	10-11	Aromathérapie appliquée à l'officine, 1 <sup>ère</sup> partie
Visioconférence	10-11	Aromathérapie appliquée à l'officine, 2 <sup>ème</sup> partie
Visioconférence	17-18	Huiles essentielles, cas de comptoir
JUIN		
Visioconférence	07-08	Aromathérapie appliquée à l'officine, 1 <sup>ère</sup> partie
Visioconférence	14-15	Aromathérapie vétérinaire appliquée à l'officine
Visioconférence	21-22	Huiles essentielles, cas de comptoir
Visioconférence	24-25	Huiles essentielles, cas de comptoir, dermatologie & cosmétique



Les formations proposées ce semestre seront **animées par Magalie RASSAT, médecin et formatrice, ou par Didier PESONI, pharmacien et formateur, ou par Ronan COGNET, vétérinaire et formateur.**

**Aromathérapie appliquée à l'officine, 1ère partie :** Conseillez les huiles essentielles dès votre retour à l'officine. Pour les débutants, découverte de 22 HE, des posologies, voies d'administration, conseils majeurs, réglementation, effets 2aires et contre-indications.

**Huiles essentielles, cas de comptoir :** Entraînement intensif aux conseils pratiques des huiles essentielles par thème : pathologies hivernales, rhumatologie, pathologies digestives, pathologies circulatoires, stress & sommeil, dermatologie, parasitologie, etc. 70 cas de comptoir concernant 11 thèmes !

**Aromathérapie appliquée à l'officine, 2ème partie :** Les familles biochimiques : révision et étude de 3 nouvelles familles. Découverte de 39 nouvelles HE par famille biochimique (camembert), de 11 HV, et 1 gel. Cas pratiques. Réglementation.

**Huiles essentielles, cas de comptoir, dermatologie & cosmétique :** Pour ceux qui souhaitent se perfectionner dans le traitement des problèmes de peaux avec les HE tant sur la beauté qu'au niveau médical.

**Aromathérapie vétérinaire appliquée à l'officine :** Mettre en œuvre le conseil aromathérapie vétérinaire à l'officine : maîtriser les notions fondamentales des huiles essentielles et des huiles végétales, savoir utiliser les produits lors de l'exercice officinal et mettre en pratique le conseil.

**Pré-inscription 2021 (1<sup>er</sup> semestre) : Réservez votre place dès aujourd'hui !!**

**Thème de la formation :** .....

**Dates de la formation :** .....

Nom	Prénom	Fonction (Précisez si pharmacien titulaire)

**Tampon de l'officine & adresse e-mail**

Faxez ce document au **01 70 44 51 02** ou renvoyez-le par e-mail à : [otformations@outlook.fr](mailto:otformations@outlook.fr)

INFORMATIONS AU **06 59 67 27 13**



### QUELLES DEMARCHES ADMINISTRATIVES DEVRAIS-JE REALISER ?

Nous nous occupons de toutes les démarches de prise en charge et des relations avec OPCO EP (OPCO de Proximité) et vous indiquerons la procédure de prise en charge FIF PL. Dès réception par fax de votre pré-inscription, nous vous adresserons une confirmation de pré-inscription (courrier, mail ou fax) avec les documents de prise en charge à remplir par vos soins.

### QUE VA ME COUTER MA FORMATION ?

#### Frais pédagogiques :

- Pour les titulaires : remboursement par le FIFPL des frais pédagogiques (avance de 490€ à effectuer) à l'officine à hauteur de 300€/jour (plafond annuel de 1200€).
- Pour les salariés : prise en charge totale des frais pédagogiques (490€)\* par OPCO EP (OPCO de Proximité) versés directement à OT Formations (aucune avance à réaliser par l'officine pour les formations réalisées en Métropole).

\* Sous réserve des conditions de prise en charge 2021

